



PEILLEX
2026



**CONTINUONS
D'AGIR ENSEMBLE**

**15 & 22
MARS**

**ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES
COMMUNE DE SAINT-GERVAIS**

ÉDITO



Merci du fond du cœur !

Cette dernière année de mandat aura été pour moi d'une violence inouïe, faite d'attaques, de procédures, de propos diffamatoires auxquels il a fallu que je résiste. Même si le résultat est là puisque **j'ai été reconnu innocent**, les traces de cette volonté acharnée de me détruire, déployée par quelques-uns, sont indélébiles.

C'est grâce au soutien indéfectible de ma famille, des élus de la majorité municipale et de la très grande majorité de la population que j'ai pu rester debout. Je sais ce que je vous dois, je m'en souviendrai toute ma vie. Merci !

Pendant ce temps, nous avons continué à bien tous les dossiers de la commune, faisant des six ans de travail de votre équipe municipale et des services municipaux un mandat actif où les projets, grands et petits, sont devenus réalité.

Le bilan de ce mandat se résume en quelques mots : avoir tenu parole et réalisé tous nos engagements pour améliorer la vie quotidienne des habitants permanents et les conditions d'accueil de nos hôtes. En est témoin l'augmentation de la population permanente : 5.730 habitants en 2020, 5.886 en 2026.

Il y a eu les grands rêves devenus réalité tels **L'Ascenseur des Thermes**, gratuit pour tous, le réaménagement du parc thermal, la navette gratuite quotidienne chaque heure de et vers Saint-Nicolas de Véroce, **Le Valléen**, pour lequel nous nous engageons à continuer chaque année à **offrir le Pass SAINTG'AIR® à tous les habitants permanents**.

C'est cette dynamique que notre équipe vous propose de consolider, améliorer et rendre durable.

Vous me connaissez, vous connaissez également la plupart de mes colistières et colistiers qui sont impliqués depuis longtemps dans la vie de notre commune et de ses villages. Ils l'aiment comme je l'aime. Ils méritent toutes et tous votre confiance.

Notre ambition est simple, prendre soin de vous toutes et tous et vous rendre heureux tout simplement.

Une élection ce n'est pas qu'un moment de choix entre différentes listes, en allant voter c'est aussi une manière d'exprimer sa satisfaction et sa volonté de poursuivre l'action engagée.

Jean-Marc Peillex

Officier de la Légion d'Honneur

Maire sortant, Conseiller départemental du Canton du Mont-Blanc,
Président de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc

Le prochain mandat n'est pas celui d'un nouveau départ, c'est celui de la continuité des actions engagées, du pragmatisme et d'une ambition simple : être à l'écoute en permanence pour améliorer la vie quotidienne des habitants tout en préservant l'identité de notre territoire.

LES PROJETS DU PROCHAIN MANDAT

Le prochain mandat s'inscrit dans une logique claire pour l'équipe autour de Jean-Marc PEILLEX : poursuivre la méthode qui a transformé Saint-Gervais depuis 2001, tout en adaptant les priorités aux attentes d'aujourd'hui. Après avoir construit ou participé à la réalisation des infrastructures essentielles :

- Avec le Conseil départemental : le nouveau pont qui a désengorgé le centre-bourg de Saint-Gervais, le double échangeur de l'autoroute qui a désengorgé le centre du bourg du Fayet,
- Au travers des réalisations communales : la restructuration des groupes scolaires du Fayet et de Saint-Gervais, une nouvelle piscine, une patinoire entièrement rénovée et dernièrement le **Valléen** et l'**ascenseur des Thermes**.

L'objectif est désormais de consolider, améliorer et rendre durable ce modèle qui permet à Saint-Gervais d'être à la fois trois villages et des hameaux vivant à l'année et une destination touristique reconnue.

L'un des grands axes portera sur **l'habitat permanent**, afin de permettre aux familles, jeunes actifs et saisonniers de continuer à vivre ici. De nouveaux programmes immobiliers adaptés au territoire seront développés, avec une volonté affirmée : maintenir un équilibre sans céder au modèle spéculatif observé ailleurs.

La gestion saine et suivie des finances publiques restera le pilier de l'action de l'équipe municipale, nous nous engageons à :

- Poursuivre la baisse des taux communaux des impôts : foncier bâti, foncier non-bâti, taxe d'habitation, cotisation foncière des entreprises.
- Ne pas surtaxer la taxe d'habitation pour les résidences secondaires.
- N'emprunter que pour les grands projets
- Continuer à réduire la dette.

Une rigueur qui permet à Saint-Gervais de financer ses projets tout en ayant une fiscalité raisonnable pour les habitants et les acteurs économiques locaux.

Les **mobilités douces** resteront un chantier prioritaire en permanence, notamment avec l'amélioration des connexions internes et l'adaptation des services

POURSUIVRE, ADAPTER, INVENTER

existants (Valléen, ascenseur des Thermes, navettes pour desservir les hameaux).

L'objectif : continuer de faciliter les déplacements du quotidien d'abord pour les habitants, tout en améliorant l'expérience des visiteurs.

Le prochain mandat s'attachera aussi à concrétiser le projet du centre du Bettex retardé par le recours qui avait été engagé par France Nature Environnement 74 qui a été débouté devant la Cour Administrative d'Appel, en créant un véritable centre-station pour tous, combinant hébergements en lits chauds et commerces. L'objectif : valoriser ce secteur tout en renforçant l'attractivité touristique.

Dans le domaine des remontées mécaniques, l'enjeu du prochain mandat sera d'ajuster la délégation de service public existante coté BETTEX aux besoins actuels : diversification des usages quatre saisons plutôt que course aux kilomètres de pistes. « *On n'est plus dans l'époque où l'on rivalise en chiffres. Ce qui compte désormais, c'est la qualité* », souligne Jean-Marc PEILLEX.

Le mandat sera également celui de la **préservation et de la transmission** : poursuite du travail engagé sur les alpages, gestion forestière et soutien aux agriculteurs renforcés pour répondre aux enjeux du changement climatique, classement du parcours des Treize Chapelles, mise en valeur du patrimoine culturel et naturel.

Enfin, un travail sera mené sur la vie citoyenne et culturelle : inventer de nouveaux formats d'événements avec pour objectif de renforcer l'implication des habitants, repenser les instances participatives existantes pour leur donner encore plus de sens.

Ce mandat devra être celui de la maturité d'un projet politique global commencé il y a plus de 20 ans : agir, mais surtout continuer à agir juste : « *Notre commune est armée face aux défis futurs qu'ils soient climatiques ou économiques. Nous avons fait l'essentiel des grands projets structurants, ce qui nous permettra d'être encore plus attentifs pour améliorer la vie quotidienne de celles et ceux qui vivent ici et font l'âme de Saint-Gervais.* »

La liste



Peillex
Jean-Marc

Maire sortant
Chef d'entreprise en retraite
Saint-Gervais

"Poursuivre mon engagement pour les habitants de la commune en ayant comme seul objectif la défense de l'intérêt public"



Aufort
Julien

Conseiller municipal sortant
Chef d'entreprise
Saint-Gervais

"J'ai choisi d'être sur la liste PEILLEX 2026 pour continuer de m'investir pour ma commune et poursuivre tout ce qui a permis son amélioration depuis 2001"



Baux
Murielle

Commerçante
Saint-Gervais

"Je veux m'investir encore plus dans la vie de ma commune. Je soutiens Jean-Marc Peillex depuis ses débuts et je suis très heureuse de rejoindre cette équipe dynamique pour continuer et contribuer au bien vivre à Saint-Gervais."



Berruex
Clément

Conseiller municipal sortant
Agent général d'assurances
Saint-Gervais

"D'abord spectateur et admirateur du travail fourni par la majorité municipale depuis 2001, j'ai été très heureux de participer et d'en être un acteur depuis 2020. Un plaisir de travailler aux côtés de notre maire et un honneur d'être au service de la population.."



Bibier-Cocatrix
Patrice

Adjoint au maire sortant
Technicien supérieur de l'équipement retraité
Saint-Gervais

"Avec Jean-Marc Peillex depuis 2001, je souhaite continuer à participer à cet élan qui a fait de Saint-Gervais un village où il fait bon vivre et une destination reconnue."



Bochatey
Barbara

Monitrice de ski et salariée en entreprise
Saint-Gervais

"Contribuer à maintenir la bonne dynamique de Saint-Gervais, échanger au sein d'une équipe diversifiée afin de favoriser l'innovation et la créativité."



Buratti
Catherine

Préparatrice en pharmacie
Ancienne sapeur pompier
Le Fayet

"Je souhaite m'engager pour participer à la vie de ma commune et contribuer aux décisions prises dans l'intérêt des habitants en m'investissant de manière sincère et responsable"



Chambel
Nadine

Adjointe au maire sortante
Collaboratrice de magasin de sports
Secrétaire cabinet de géomètre
Saint-Gervais

"Elue depuis 2001, je souhaite poursuivre en soutenant cette nouvelle équipe. Continuer à écouter ceux qui nous entourent et ne laisser personne au bord du chemin."



Chauvière
Née BENAND
Laura

Avocate
Saint-Gervais

"Découvrir le fonctionnement d'une commune et participer à son dynamisme"



Dayve
Marie-Christine

Adjointe au maire sortante
Secrétaire de bureau d'architecture en retraite

Saint-Gervais

"Soutenir notre maire et permettre l'aboutissement des projets dans l'intérêt des habitants de notre commune"



Delachat
Alain

Adjoint au maire sortant,
délégué à Saint-Nicolas de Véroce
Mécanicien en retraite

Saint-Gervais

"Accompagner notre maire dans de belles réalisations réfléchies, moderniser et améliorer les différents villages et hameaux de notre commune."



Deneri
Daniel

Conseiller municipal sortant
Agent courrier de la Poste
Le Fayet

"Elu depuis 2008, je veux continuer à participer aux développements d'innovations structurantes et à soutenir les projets de valorisation de notre patrimoine local."



Duranton
Hortense

Agent de production
Le Fayet

"Je m'engage au service de ma commune pour continuer et pérenniser son évolution positive, pour que nos villages restent des lieux où l'on aime vivre dans cet environnement magnifique et si agréable au quotidien."



Durindel
Jean-Marie

Infirmier retraité
Saint-Nicolas de Véroce

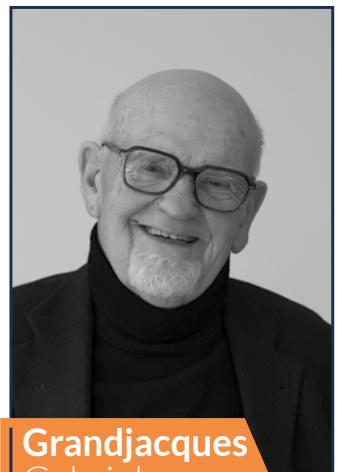
"Etre un acteur de la vie locale, participer au bien/mieux vivre des habitants et personnes de passage, préserver la richesse et la beauté de notre territoire, l'agriculture, le commerce de proximité, les activités de montagne. Soutenir ce qui a été fait et qui a transformé Saint-Gervais."



Goy
Rodolphe

Chef d'entreprise
Saint-Gervais

"Aider mon village et donner du temps pour l'améliorer encore."



Grandjacques
Gabriel

Adjoint au maire sortant
Professeur en retraite

"Continuer à fédérer toutes les forces vives culturelles, le service culturel, les bibliothèques, l'école de musique, la MJC, les associations comme le théâtre, le cinéma, les concerts. Assoir et confirmer les créations d'art contemporain."

La liste

6



**Horellou
Marc**

Chef d'une entreprise de décolletage, mécanique de précision
Saint-Gervais

Mettre mon expérience au service d'une commune bien gérée avec une éthique irreprochable. Permettre aux habitants et aux gens de passage de se sentir bien dans une commune qui enrichit spirituellement et qui rayonne en France comme à l'étranger."



**Josephé
Didier**

Directeur de l'office de tourisme en retraite
Saint-Gervais

"Contribuer au développement de Saint-Gervais et à l'avenir de la commune avec une vision responsable, respectueuse de sa population et de son environnement. Participer au développement d'un tourisme durable et équilibré en conciliant attractivité touristique et vie locale."



**Manhes
Cécile**

Juriste
Saint-Nicolas de Véroce

"L'intérêt pour l'autre."



**Marc'h
Morgane**

Restauratrice
Le Fayet

"Une étape supplémentaire dans mon envie de m'impliquer dans et pour ma commune après mon engagement dans l'union commerciale et artisanale. Etre élue me permettra d'être actrice, de découvrir toutes les facettes de la vie d'une commune."



**Mautué
Michèle**

Retraitée
Saint-Nicolas de Véroce

"Contribuer à l'amélioration de la vie des habitants, de leur environnement, pour tout le monde."



**Melendez
Flavie**

Conseillère municipale de 2014 à 2020
Exploitrante agricole, infirmière
Saint-Gervais

"M'engager pour mettre en avant notre pastoralisme, notre attractivité touristique et notre agriculture de montagne. Il faut préserver nos espaces naturels et agricoles pour maintenir une agriculture accessible, viable, vivable et durable. Un juste équilibre entre tourisme et sauvegarde de la nature."



**Morand
Arnaud**

Ingénieur travaux
Saint-Gervais

"Apporter mon aide au développement de la commune et contribuer à son dynamisme."



**Pignard
Lucie**

Chargée de développement de projets RSE secteur bancaire
Saint-Gervais

"Je souhaite m'engager pour continuer à faire vivre Saint-Gervais avec une dynamique pensée aussi bien pour ses habitants quelles que soient les générations que pour les touristes. Rendre le sport plus accessible à tous, préserver nos montagnes, valoriser le patrimoine, ce sont quelques uns de mes objectifs."



Ract
Monique

Adjointe au maire sortant
Agricultrice et ancienne responsable de rayon de magasin alimentaire
Saint-Gervais

"Je souhaite poursuivre mon engagement pour continuer le travail fait par la commune dans les alpages communaux, pour défendre les agriculteurs, permettre l'exploitation de nos forêts. Mais aussi pour représenter mon village de Bionnassay."



Rosset
Amandine

Conseillère municipale sortante
Prothésiste dentaire
Saint-Gervais

"Le dynamisme de la commune et ses futurs projets."



Satonay
Fabien

Artisan
Saint-Gervais
"Participer à la vie quotidienne de la commune dans laquelle ma famille et moi vivons."



Saulnier
Sylvie

Chargée d'affaires dans une banque
Saint-Gervais

"Ayant acquis une expérience solide dans le secteur bancaire et financier, je souhaite la mettre au service de la commune dans laquelle je vis depuis plus de 20 ans. Je suis persuadée que c'est à l'échelle locale que nous pouvons agir concrètement pour améliorer la vie de chacun."



Stropiano
Michel

Adjoint au maire sortant
Agent de la SNCF en retraite
Saint-Gervais

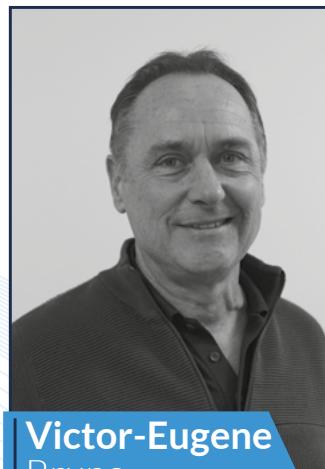
"Continuer à participer à la rénovation de notre commune et à servir l'intérêt général."



Trouillet
Bernard

Commercial en hygiène et formateur en logistique
Le Fayet

"Déjà bénévole dans différentes animations et évènements, participant également comme auditeur à différentes commissions du conseil municipal, je souhaite m'engager encore plus pour ma commune."



Victor-Eugene
Bruno

Conseiller municipal sortant
Formateur en restauration collective
Le Fayet

"Mettre mes compétences au service du collectif. J'apprécie la vision et les réalisations de l'équipe municipale sortante."

UNE COMMUNE À TAILLE HUMAINE

où il fait bon vivre

Le témoin : la stabilité de la population locale, en 2020 nous étions 5.730 habitants, en 2026 nous sommes 5.886 habitants.

Une gestion au quotidien qui a fait ses preuves

Depuis 2001, notre équipe municipale a été précurseur en organisant des rencontres fréquentes avec la population permanente et secondaire : parole donnée au public avant chaque séance du conseil municipal, réunions publiques semestrielles au Fayet à Saint-Gervais, à Saint-Nicolas, deux réunions par quartier pendant le mandat, réunions de présentation des grands projets, réunions de début de saison et de bilan, conseil municipal des enfants, conseil municipal des sages... C'est ainsi et grâce à vous que tous nos projets ont pu être améliorés.

Nous poursuivrons et améliorerons cette organisation.



Permettre aux habitants de profiter de nos équipements

Les parkings

Auparavant payants, depuis 2001 tous sont gratuits. C'est ainsi que nous pouvons apporter notre aide à nos commerces de proximité et à la dynamique Union Commerciale et Artisanale. Nous préférons que les habitants, les résidents secondaires, les touristes consomment chez eux plutôt qu'ils soient rackettés dès qu'ils mettent le pied hors de leur voiture en payant un droit de parking.

Nous sommes fiers de l'avoir fait, nous poursuivrons cette politique.

Le Pass SAINTG'AIR© et l'ascenseur des Thermes

C'est un choix politique assumé que la majorité municipale a fait, dans le cadre de la garantie d'exploitation due à l'exploitant, celle d'offrir à tous les habitants permanents la possibilité d'utiliser toute l'année sans compter **Le Valléen** en leur offrant le Pass SAINTG'AIR. En 2025 2.200 personnes en ont

bénéficié. Au total, la garantie d'exploitation s'est élevée à environ 430.000 € au lieu des 590.000 € prévus. **L'ascenseur des Thermes**, dont le coût de fonctionnement annuel est de 60.000 € restera gratuit.

Notre équipe poursuivra chaque année ces engagements.

Le Pass scolaire loisirs

En sa qualité de Président de la CCPMB, Jean-Marc PEILLEX est à l'origine de ce pass qui permet désormais aux jeunes âgés de moins de 25 ans, scolarisés ou habitants au Pays du Mont-Blanc, de pouvoir profiter toute l'année au prix imbattable de 108 € par an des remontées mécaniques de nos stations, y compris celles de la vallée de Chamonix Mont-Blanc.

Nous continuerons à nous battre pour que nos jeunes puissent en bénéficier.

Soutenir les acteurs locaux et nos associations

Nos centre-bourgs sont dynamiques et accueillants grâce à nos commerçants qui sont les acteurs principaux de ces lieux de vie et d'échange. Nous nous devons de continuer à les soutenir au quotidien, comme nous l'avons fait, en aidant l'Union commerciale et artisanale lors des événements qu'elle organise ou en achetant des bons d'achat à dépenser localement.

Les associations, qu'elles soient sportives, culturelles, scolaires, sociales, sont également le cœur de la vie de nos villages. Nous les avons toujours soutenues dans un esprit de partenariat. Pendant 6 ans, toutes ont accepté de ne pas augmenter leurs demandes de subvention malgré l'augmentation de leurs charges.

Nous remercierons les associations pour leur patience en augmentant nos aides de 10%, soit un effort budgétaire supplémentaire d'environ 70.000 €.

PRENDRE SOIN DE VOUS, PROTÉGER ET AMÉLIORER ce qui fait votre quotidien

En élus responsables, notre ligne de conduite est claire et n'a pas variée depuis 2001 : avant tout prendre soin et protéger ceux qui en ont besoin : les enfants et les personnes dépendantes âgées ou non.

Pour nous, il est par exemple inconcevable de refuser les demandes des écoles, elles sont toutes raisonnables et n'ont qu'un objectif, améliorer les conditions de vie des enfants et de leurs enseignants. C'est également en écoutant toutes celles et ceux qui vivent au quotidien dans les écoles que nous avons pu faire les meilleurs projets : réhabilitation de l'école du Fayet, réfection des cours de l'école Marie Paradis.

Nous poursuivrons ces choix en particulier en améliorant les espaces extérieurs de nos écoles de hameaux, Bionnay, le Gollet, Saint-Nicolas dont nous défendons bec et ongles le maintien. Nous poursuivrons également la convention de financement avec l'école privée de l'Assomption dont tous les élèves bénéficient également de l'ensemble de l'offre d'activités.

Le difficile et douloureux dossier de l'EHPAD " les Myriams"

Ce qu'il faut déjà savoir : cette maison de retraite est privée et son propriétaire, l'association Monestier dirigée par le groupe AVEC de Monsieur BEN SAÏD, en conséquence de sa mauvaise gestion, ont été mis en liquidation judiciaire.

Au-delà de ces conséquences judiciaires, depuis des années, notre maire Jean-Marc PEILLEX a alerté les autorités concernées, l'agence régionale de santé, ARS, et le Président du Conseil départemental, Martial Saddier, sur la gestion catastrophique de cet Ehpad et la mise en danger de ses résidents. C'est ainsi que les autorisations d'exploiter ont été retirées pour une cessation d'activité au 31 décembre 2025.

« Aujourd'hui, au moment de la fermeture de l'Ehpad, la parole se libère amenant certaines familles jusqu'à affirmer que les Myriams étaient devenus un mouroir. »

Et après ?

Les communes de Saint-Gervais et des Contamines Montjoie, au travers du SISHT, sont propriétaires d'un étage et demi du grand bâtiment. C'est déjà une

Entourer le mieux possible les personnes dépendantes et agées

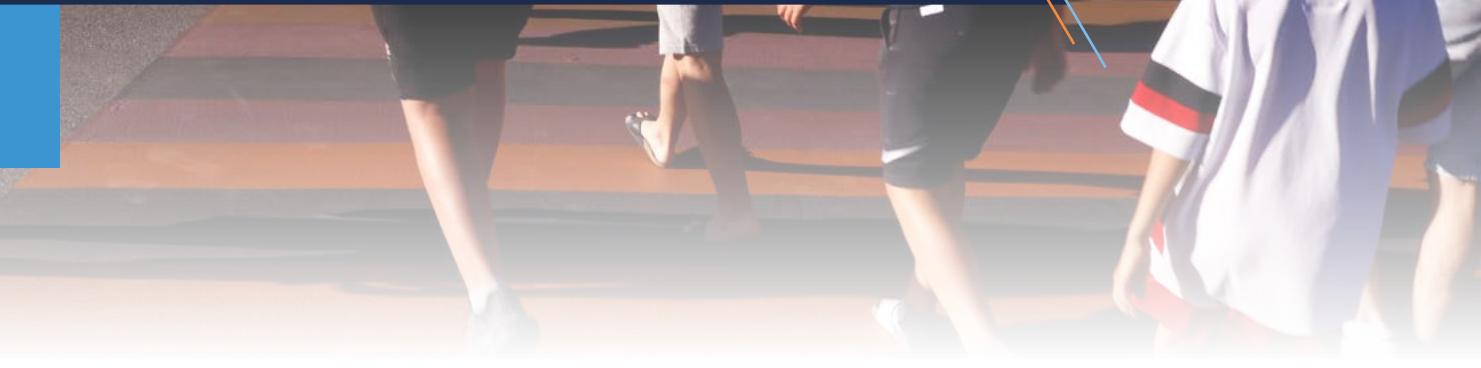
Gouters, voyages, déjeuner de Noël, colis pour les plus anciens.... Ces rendez-vous rythment l'année, bien évidemment nous les poursuivrons et nous créerons d'autres évènements et rencontres pour animer l'année.



première garantie, la seconde étant que notre document d'urbanisme, le PLU, interdit tout changement de destination dans ce secteur. Ainsi ces bâtiments ne pourront pas être transformés en appartements, hôtel

Dans un premier temps nous nous attacherons à conserver l'activité d'accueil de jour pour les personnes dépendantes afin de soulager les familles. Parallèlement dans le cadre de la liquidation judiciaire, avec le Conseil départemental nous ferons tout pour qu'une offre d'achat public des bâtiments soit retenue par le liquidateur. Il restera après à mettre aux normes les bâtiments, travaux estimés à 6 à 12 mois, et à obtenir une nouvelle autorisation de lits à confier à un exploitant fiable. Ainsi l'espoir que notre commune retrouve sa maison de retraite renaitra, en rappelant que nous nous étions déjà battus pour la faire ouvrir en 2006.

VIVRE DANS UNE COMMUNE SÉCURISÉE



Précurseur en matière de vidéosurveillance, le réseau que nous avons mis en place au fil des années permet d'assurer la sécurité dans nos villages. Les forces de gendarmerie ont ainsi pu résoudre plusieurs affaires délictuelles ou criminelles. Pour notre quotidien, le réseau de vidéosurveillance a également permis que les dégradations sur le mobilier urbain ou autres cessent.

Nous poursuivrons ces investissements en concertation avec nos policiers municipaux et la gendarmerie pour compléter si besoin le dispositif et le rendre encore plus performant.

Prendre soin des forces de secours et de sécurité

Toute notre commune a été très affectée par l'accident qui a couté la vie à notre ami le Capitaine Laurent DUPERTHUY dans l'exercice de son devoir. Ce drame nous a rappelé que les sapeurs-pompiers volontaires de notre caserne prennent soin de notre population jusqu'au péril de leur vie, nous leur devons le plus grand respect pour leur engagement. Ils sont assurés depuis 2001 que la majorité municipale a toujours été à l'écoute de leurs demandes comme ce fût le cas lorsqu'il a fallu défendre le projet de la construction de la nouvelle caserne du Chatelet et de celle de Passy - Le Fayet.

Nous serons toujours à leurs côtés.

Nous avons défendu le maintien de notre caserne de gendarmerie à l'heure où la tendance est plus à la fermeture. Nous avons amélioré leurs conditions de vie et de travail en refaisant la couverture, en changeant les menuiseries de façade de la gendarmerie dont les bâtiments appartiennent à la commune. Il nous reste à améliorer l'isolation des façades pour leur confort et pour économiser l'énergie.

Nous le ferons au début de ce mandat.

Poursuivre le devoir de mémoire

Avec nos anciens combattants nous sommes fiers des belles cérémonies organisées chaque 8 mai, 14 juillet et 11 novembre au son de notre harmonie municipale et de notre batterie fanfare, pour honorer toutes celles et ceux qui ont défendu notre pays.

Nous le leur devons.



PERMETTRE D'HABITER ICI :

un engagement clair !

Saint-Gervais doit rester une commune habitée toute l'année et résister aux tentations spéculatives liées au marché immobilier du Pays du Mont-Blanc.

Comme depuis 2001, au prochain mandat, nous nous engageons à lancer de nouveaux programmes de logements destinés aux familles, aux jeunes, aux saisonniers et aux actifs du territoire.



11

- Création de plusieurs appartements destinés à de l'habitat permanent (locatif et accession) à la place de la **Maison Pennel**, située à côté du pont du TMB qui a été achetée par le département de la Haute-Savoie et qui vient d'être démolie, dans le cadre d'un appel à projets.
- Restauration des 8 logements du bâtiment de **la Potinière** au Fayet, propriété qui a été donnée à la commune par Monsieur Jean-Louis Revenaz !
- Transformation de l'ancien bâtiment du **Tresor Public** en logements.
- Création d'un espace de co-living de 4 chambres, 4 appartements meublés pour les saisonniers ou les besoins en moyen séjour, rue de la Comtesse dans les **Maisons Rosset**.
- Réhabilitation de la maison du cimetière à Saint-Gervais, de la **Maison Revenaz** aux Amerands et celle de l'appartement situé à l'école du Fayet.

La fibre oui mais pas à n'importe quel prix !

Entre les grandes promesses nationales et la réalité du terrain, il y a plus qu'un fossé. On voudrait faire croire que cet équipement peut se faire facilement, on voudrait nous faire croire que le réseau de fibres n'existerait pas à Saint-Gervais, c'est bien sûr un leurre ! Les réseaux de fibre existent depuis longtemps mais ne sont pas exploités. Par contre le SYANE qui a la charge du déploiement refuse de respecter notre PLU qui impose à tous de faire les nouveaux réseaux en souterrain et veut déployer les nouveaux réseaux en replantant des poteaux et en mettant les fils de fibre devant les fenêtres des habitants ! Les négociations en cours sont sur le point d'aboutir mais nous tiendrons

bon car jusqu'alors nous nous sommes au contraire efforcés d'enlever du paysage ces affreux réseaux.

« Il n'est pas donc pas question d'enlaidir à nouveau au nom de la modernité, d'autant plus que, pour les plus pressés, il existe des solutions de fibre radio aussi efficaces. »

Une politique équilibrée, un objectif ferme : permettre aux Saint-Gervolains de vivre ici, durablement.



PEILLEX
2026



Absents sur la photo : Michèle Mautué, Amandine Rosset, Michel Stropiano, Bruno Victor-Eugène.



13

CONTINUONS
D'AGIR ENSEMBLE

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES
COMMUNE DE SAINT-GERVAIS

CONFORTER LA MOBILITÉ

Nous l'avions promis, nous l'avons fait !



14

En un an le Valléen a comptabilisé plus de 310.000 passagers quand l'ascenseur des Thermes a effectué plus de 80.000 trajets d'une cabine pouvant contenir 16 personnes, soit plus de 400.000 personnes transportées.

Malgré toutes les embuches que quelques-uns nous ont réservées, votre majorité municipale a gardé le cap pour permettre que ces deux belles et nécessaires réalisations passent du stade de rêve à celui de réalité. A l'instar du pont de contournement en 2012, elles ont transformé la commune. Saint-Gervais est devenu une véritable référence nationale et internationale que de nombreux industriels et responsables publics sont venus visiter.

C'est ainsi que les liens sont devenus permanents entre nos trois bourgs : Le Fayet, Saint-Gervais, Saint-Nicolas grâce au Valléen, à l'ascenseur des Thermes mais aussi aux navettes qui tous les jours de l'année relient Saint-Nicolas de Véroce à Saint-Gervais, de 7h00 à 20h30, toutes les heures.

Depuis 2001 nous avons apporté à nos trois villages la même attention, c'est notre conception de la gestion communale. Depuis 2024 grâce à votre soutien, à celui du plus grand nombre, on a fait beaucoup mieux en sortant de l'isolement chacun de nos bourgs.

L'architecture de la mobilité au quotidien est faite. Elle va permettre aux générations futures de bien vivre dans notre commune en pouvant facilement se déplacer. Elle est également un atout essentiel pour que nos amis résidents secondaires et touristes accèdent facilement à nos villages toute l'année, depuis partout en France, voire en provenance du monde entier, sans la contrainte de la voiture et celle du dernier kilomètre.



La CCPMB, Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, présidée par notre maire Jean-Marc PEILLEX, a aussi fait un grand pas en développant le rézopouce, le TAD transport à la demande, les véhicules en libre-service Citiz et récemment le Montenvélo, réseau de vélos à assistance électrique en libre-service.



L'objectif de ce mandat reste le même : simplifier et améliorer les déplacements du quotidien, d'abord pour les habitants permanents et par ricochet pour tous nos hôtes en séjour ou en résidence secondaire.

Faire du pôle d'échange du Fayet un véritable lieu d'accueil à la hauteur de ce qu'on doit aux usagers des TGV et trains de grandes lignes, des TER, du Léman Express, du Mont-Blanc Express, du Tramway du Mont-Blanc, du Valléen, de la gare routière et des taxis.

Au projet surdimensionné de construction d'une nouvelle gare SNCF, estimée à plus de 46.000.000 € que visiblement personne ne veut payer, nous continuerons de privilégier la réhabilitation des bâtiments élégants de l'architecture ferroviaire : la petite gare historique avec son horloge et les deux beaux grands bâtiments de chaque extrémité, sans oublier un élément essentiel : **la mise aux normes PMR de la gare et de ses quais.**

Si la gare est la propriété de la SNCF, la réflexion de la réhabilitation et de la transformation des bâtiments a déjà été entamée dans le cadre de la convention qui réunit également la région AURA et le département de la Haute-Savoie. Celle-ci devra permettre d'aboutir à créer un espace partagé d'accueil autour d'un des sites du centre d'interprétation de l'architecture et du paysage (CIAP) issu du label Pays d'Art et d'Histoire récemment obtenu par les deux communautés de communes.

Le réaménagement du secteur de la gare devra également prendre en compte les besoins en stationnement par la création d'un nouveau parking à étages, en complément du parking du stade de 200 places qui a été récemment réalisé et couvert d'ombrières photovoltaïques et permettre une réflexion sur le devenir du hangar de la SNCF.



DES FINANCES EXEMPLAIRES :

stabilité, responsabilité, efficacité

Saint-Gervais prouve depuis des années qu'une commune peut investir massivement sans grever l'avenir. Déjà saluée au travers du rapport de la Chambre Régionale des Comptes de 2019 pour la gestion rigoureuse des finances communales, celle-ci a permis de diviser par près de deux la dette depuis 2014, sans emprunter ni renoncer aux projets structurants. Et cela va continuer. « **Une commune bien gérée, ce n'est pas celle qui dépense moins, mais celle qui dépense mieux. Pas de tribunal de l'argent. Juste de l'équilibre et du bon sens.** », rappelle Jean-Marc PEILLEX.

Entre 2020 et 2026 ce sont près de 43.000.000 € d'investissements qui ont été décidés sans emprunts !

Nos engagements pour le prochain mandat :

16

► Poursuite de la baisse des taux communaux des impôts locaux, engagée depuis 2013 (jusqu'à - 1% par an sur la hausse des valeurs locatives imposées par l'Etat). Ainsi les taux communaux de 2025 sont inférieurs à ceux de 2001, il y a plus de 20 ans. Quelle collectivité en France peut se vanter d'avoir réalisé autant d'infrastructures tout en diminuant la pression fiscale ?

Taux communaux	2001	2025
Taxe d'habitation	20,04 %	19,50 %
Taxe sur le foncier bâti	29,21 %	28,34 %
Taxe sur le foncier non bâti	48,81 %	41,65 %
Contribution foncière des entreprises	26,08 %	23,31 %

► Pas de recours à l'emprunt sauf pour les grands projets comme depuis 2014 : chaque euro dépensé continuera d'être un euro utile.

Notre dette	2014	2020	2026
Capital restant dû	26.403.505 €	22.238.714 €	14.616.089 €

► Maintien de la baisse progressive de la dette tout en investissant pour l'avenir.

► Aucune surtaxation des résidences secondaires : nous refusons l'opposition permanente entre habitants permanents et propriétaires non-résidents.

« *Nous ne faisons pas de politique fiscale punitive. Notre rôle n'est pas de taxer, toujours taxer plus, mais de gérer les finances communales en bon père de famille, en ne dépensant pas l'argent que nous n'avons pas afin de permettre à chacun de pouvoir vivre ici et de participer à la vie du village.* » Jean-Marc PEILLEX

UNE AGRICULTURE PRÉSENTE ET DIVERSIFIÉE à préserver impérativement

Agriculture, pastoralisme, alpages et forêts sont les bases essentielles de la vie sur notre territoire. Sans eux, aucune autre activité ne peut exister. Au-delà de notre soutien constant, depuis quatre mandats à l'écoute de ces acteurs, nous avons engagé une politique volontariste d'acquisition de terres agricoles, de forêts, mais nous avons également restructuré l'ensemble des alpages communaux : rénovation des bâtiments de l'Avenaz, de la Grand-Montaz, de la Pierre du déjeuner, de l'Alpage de Joux, celui de l'Are, et chaque fois que c'était possible nous avons investi pour pérenniser les ressources en eau comme au Truc, à Miage et à la Grand-Montaz. Cela a permis à plusieurs jeunes agriculteurs d'avoir confiance et de reprendre une exploitation ou de s'installer à Saint-Gervais.

L'agriculture est productive de notre alimentation mais également garante de nos paysages.

Chaque année, nous renouvelons plusieurs actions :

- ▶ Une volonté d'acquisition de terres agricoles pour être remises en convention aux agriculteurs exploitants.
- ▶ La prise en charge de la consommation d'eau des animaux d'élevage.
- ▶ La visite annuelle des fermes et des alpages.
- ▶ Une volonté de favoriser l'alimentation en circuit court pour la restauration scolaire.
- ▶ Une collaboration avec l'office de tourisme pour l'accueil du public et la promotion des produits de notre territoire.

Pour aller plus loin :

- ▶ Protéger l'avenir de nos agriculteurs en pérennisant les surfaces vitales des pâturages autour des sièges d'exploitation.
- ▶ Recenser les terres indispensables à l'autonomie fourragère et aux pâtures.
- ▶ Analyser le travail engagé par la communauté de communes au moyen du Comité local à l'installation et au foncier (CLIF).
- ▶ Être moteur dans la création d'un projet alimentaire territorial (PAT) à l'échelle des deux communautés de communes.
- ▶ Poursuivre le défrichement et l'ouverture paysagère en installant des bergers sur les zones délaissées.



« Chaque automne, la belle fête de la foire agricole montre l'attachement de la population de toute notre commune à ses agriculteurs. »

LA FORêt

« Ce sera l'un des grands enjeux des prochaines années, qu'il s'agisse d'environnement, de risques naturels ou de paysage. »

Notre forêt, qu'elle soit publique ou privée, se meurt. C'est factuel, elle est dans un état de quasi abandon et d'absence d'entretien, quel que soit le massif. Certains diront que c'est la faute à la chute du prix du bois, au morcellement des propriétés par le jeu des successions. C'est bien sûr un peu des deux mais c'est surtout à cause des difficultés d'accès. Si dans le temps les traines permettaient de descendre les billons de bois, leur usage a été rendu impossible par les constructions qui se sont faites depuis plusieurs décennies au pied des forêts.

Après 10 ans d'efforts conjoints avec les communes des Houches et de Passy, nous avons réussi à mettre au gabarit et à étendre la route forestière dite du Col de Voza, contre vents et marées et surtout en luttant contre la désinformation bien orchestrée par FNE74 et LPO. Oui cette route forestière a respecté l'environnement et n'a pas créé de blessures comme ces organisations l'avaient prédit ! Oui dès cette année l'exploitation de la forêt a commencé.

Encourager les remembrements et la création de structures qui permettront de façon pérenne l'ex-



ploitation des forêts, l'accès aux moyens de secours en cas d'incendie. Avec l'ONF et le CRPF imaginer un plan de gestion de la forêt publique et privée comprenant la plantation d'espèces adaptées aux modifications du climat.

C'est ce que nous ferons pour que nos forêts revivent en soutenant en particulier les initiatives privées autour de la nouvelle association syndicale

18

PERMETTRE AUX HABITANTS de continuer à vivre dans un milieu naturel valorisé et respecté

« La montagne n'est pas une propriété publique, elle appartient à de multiples propriétaires qui en autorisent le passage. Nous leur devons le respect de leur propriété comme nous devons respecter la nature. »

« Pour ne laisser dans la montagne que la trace de nos pas. » C'est ce slogan qui a guidé toutes nos actions depuis 2001. Sans attendre, les prises de conscience ou les tendances politiques, toutes les actions que nous avons faites dans le milieu naturel ont été faites chaque fois en ayant un seul objectif, concilier vie et respect car c'est dans notre ADN à Saint-Gervais.

Mont-Blanc : protéger, réguler, transmettre

Après 17 ans de combat, l'arrêté de protection des habitats naturels, APHN, a mis fin au désordre et instauré une gestion exemplaire de l'accès au sommet du Mont-Blanc par la voie principale utilisée « la voie royale » de Saint-Gervais : accès aux refuges réglementé, règles claires, contrôles renforcés. Résultat : un Mont-Blanc pacifié, mieux protégé et une fréquentation enfin maîtrisée.

Au prochain mandat, nous poursuivrons la protection stricte de nos espaces naturels. Désormais, c'est le



tour du Mont-Blanc qui connaît une fréquentation déraisonnable et exponentielle. Plus de 75.000 randonneurs l'ont fait en 2025, trop souvent à la queue leu leu. En partenariat avec les gardiens de refuge, nous devrons mettre en œuvre une régulation et un cadre qui permettent à tous de profiter sans excès de ce beau parcours dans le milieu naturel sans stress pour la faune, la flore et pour les randonneurs.

UN DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE respectueux et maîtrisé



Le tourisme est le moteur économique de Saint-Gervais-les-Bains. Il constitue avant tout un véritable levier de développement local, d'emploi et de qualité de vie, au service des habitants comme de l'attractivité du territoire.

Avec plus de **1.400.000 nuitées annuelles**, Saint-Gervais s'est imposée comme une destination touristique active toute l'année. Cette fréquentation soutenue, avec plus de 100.000 nuitées supplémentaires ces 10 dernières années, génère un chiffre

d'affaires touristique supérieur à 335 millions d'euros, contre 270 millions d'euros en 2016, avec un **PIB local estimé à 155 millions d'euros**. Le tourisme représente ainsi l'activité économique principale de la commune et soutient directement l'emploi local, le commerce, l'artisanat et les services.

Les marchés régional et national sont prioritaires, mais la destination a gagné des parts de marchés à l'international, sur les marchés européens, ce qui illustre l'essor de sa notoriété et de son attractivité.

Un modèle assumé : un tourisme familial, maîtrisé et quatre saisons

Notre choix politique est clair : un tourisme familial, accessible, sans excès, intégré à la vie locale. La saisonnalité historique, que vivent la plupart des destinations de montagne, a laissé place à un modèle plus équilibré, avec 63 % des nuitées en hiver et 37 % en été, et une montée en puissance des intersaisons.

Ce modèle garantit la pérennité économique des entreprises du territoire tout en limitant les effets négatifs d'un développement touristique non maîtrisé.



Diversifier pour sécuriser l'avenir

Face au changement climatique, à l'évolution des attentes des clientèles et à la concurrence entre destinations, la commune a engagé depuis 2001 une politique volontariste de diversification touristique, aujourd'hui reconnue comme l'une des plus performantes en montagne.

Cette stratégie repose sur :

- Le tourisme de bien-être et thermal, pilier historique de la destination,
- Les sports d'hiver, le tourisme sportif et de pleine nature,

- Le tourisme culturel, soutenu par des investissements importants de la commune,
- Le tourisme d'affaires,
- L'émergence de nouvelles filières (vélo, agrotourisme, ...).

Diversifier, c'est lisser la fréquentation, augmenter la durée des séjours, attirer de nouveaux publics et renforcer l'adaptation économique du territoire aux enjeux de demain.

Une destination attractive pour les investisseurs privés

La dynamique engagée a également suscité une forte confiance des investisseurs privés avec la création et la rénovation d'hôtels, la modernisation de centres de vacances, la construction de la plus grande salle d'escalade de Haute-Savoie (Le Topo), etc. Ces projets traduisent l'attractivité et la solidité du projet touristique de Saint-Gervais

Notre ambition est de poursuivre et amplifier cette politique touristique : un tourisme créateur de ressources durables et d'emplois pérennes pour le territoire, respectueux de l'environnement, au service des habitants, et adapté aux défis climatiques et sociétaux.

UN DOMAINÉ SKIABLE MODERNISÉ, SANS EXCÈS

« La prochaine étape n'est pas de faire plus, mais de faire mieux. »

Avec la STBMA exploitant de notre domaine skiable principal du Bettex Mont d'Arbois, Mont Joux, Mont Joly, nous avons mis en œuvre depuis 2019 les investissements structurants nécessaires et suffisants pour affronter l'avenir. Nos remontées mécaniques sont récentes et performantes.

La convention de DSP prévoit de réexaminer au bout de 8 ans le programme d'investissements afin de l'adapter aux modifications climatiques, à la diversification quatre saisons et aux besoins des utilisateurs. L'objectif est d'améliorer l'expérience utilisateur.



20

La partie de notre domaine skiable partagée avec les communes voisines de Demi-Quartier et de Megève est sortie de la tourmente et du feuilleton judiciaire. Les contrats et les fonctions sont désormais clarifiés. Dossier clôturé !

Les sources de conflit ont disparu, désormais :

- La commune de Saint-Gervais gère l'entièreté de la télécabine de La Princesse par délégation de la commune de Demi-Quartier contre une redevance annuelle de 500.000 € qui est totalement compensée par la redevance du même montant payée par l'exploitant.
- La commune de Megève gère l'entièreté de la télécabine du Mont d'Arbois venant de Megève et ses

remontées et pistes annexes contre une redevance de **1.000.000 € par an pendant 24 ans**. Jusqu'en 2019 l'exploitant ne payait aucune redevance.

Le jeu politique voulu par quelques-uns ne se termine pas par le chaos annoncé. Au contraire, la négociation que nous avons menée a permis de préserver l'intégrité de notre territoire face aux velléités des élus mégevans d'en annexer une partie par la force.

Du côté du domaine skiable Les Houches - Saint-Gervais

Ce mandat a permis à nos deux communes de bénéficier de la taxe loi montagne que le SIVU gardait pour lui. Ainsi ce sont plus de 230.000 € que chacune de nos deux communes récupère chaque année depuis 2025.

« La modernisation des remontées mécaniques de ce massif devra être l'objectif principal du SIVU pour le prochain mandat. »

PATRIMOINE & CULTURE :

respecter et transmettre

« Restaurer notre patrimoine historique,
c'est avant tout respecter ce que nos anciens ont bâti courageusement.
Accueillir l'art moderne et contemporain c'est permettre à l'art
de rester vivant. »



Nous l'avons fait en créant 2KM3®, les passages piétons colorés, Pile Pont Expo ainsi qu'au travers des vitraux de l'église du Père KIM EN JOONG.

Après la restauration du patrimoine religieux et historique, les chantiers des 6 chapelles de la rive droite du Bonnant se terminent, la métamorphose du bâtiment de La Cure, la nouvelle scénographie au musée de Hautetour, l'accueil de la 1ère édition d'Artocène, il vient le temps de la reconnaissance et de la mise en valeur.

► Demande à la DRAC, Direction Régionale des Affaires culturelles, de classement du « **Parcours des Treize Chapelles baroques restaurées** ».

► Réfection de la chapelle des Thermes construite après la catastrophe de 1892 et du Temple protestant.

► Extension du musée de Saint-Nicolas qui deviendra **le musée des colporteurs** dans lequel les collections d'Art Sacré garderont toute leur place.

► Installation de l'ancien refuge du Goûter dans le parc thermal.

► Création de nouveaux formats culturels et confortation de ceux existants tel le festival **Théâtre dans les Alpages**, le **festival Gautier Capuçon**, **Alpi-Hours** et la fête des lumières...

► Soutien au dynamisme de nos associations culturelles au travers de leur vie quotidienne mais aussi de leurs manifestations qu'il s'agisse des concerts de notre harmonie municipale, de ceux de notre batterie fanfare, de nos fêtes de villages au Fayet, à Saint-Nicolas et à Saint-Gervais.

FAIRE DU BETTEX UN VRAI CŒUR DE STATION

Le prochain mandat concrétisera également le projet du Bettex, en faisant de ce site un véritable pôle d'activités de montagne pour tous. Cet automne, le front de neige a été réaménagé : espace blanc l'hiver, espace vert l'été, parc de jeux et convivialité retrouvés. Le projet de développement qui sera situé à la place des parkings publics qui eux seront reconstitués plus en amont, limité à moins de 10 000 m², combinera hôtel, résidences hôtelières et commerces, en cohérence avec le PLU et le permis d'aménager en cours d'élaboration.

L'objectif: valoriser le site sans créer de surconstruction, tout en proposant un vrai espace de vie aux nombreux résidents du Bettex.



THERMES & CLUB-HOUSE : un nouveau souffle pour le parc thermal

22

Au cours du dernier mandat, l'établissement thermal a poursuivi sa montée en gamme et confirmé son rôle essentiel dans l'identité de Saint-Gervais. Grâce aux investissements réalisés par L'Oréal, les Thermes reposent désormais sur des bases durables qu'il s'agisse de l'activité médicale ou du bien-être. L'arrivée d'un nouvel actionnaire solide et engagé, Cospal, va permettre de pérenniser cet élan jusqu'à la fin de la Délégation de Service Public actuelle en 2031, en particulier en diversifiant l'offre des cures thermales : mini-cures, séjours santé bien être...

Récemment la majorité municipale a décidé de séparer l'activité des produits cosmétiques de celle de la gestion des thermes dont le contrat s'achève dans 5 ans, et de prévoir un contrat d'une durée de

40 ans afin de permettre à son titulaire, Cospal, de pouvoir investir massivement pour développer les produits et la marque Saint-Gervais Mont-Blanc©.

Le parc thermal est devenu un vrai havre de paix.

Avant on traversait le parc thermal, maintenant on y vit grâce au succès incroyable de l'ascenseur des thermes et à la réfection des espaces de stationnement et des sentiers de promenade. Et bien évidemment, grâce à la vie créée par l'activité thermale, celles du petit train et des jeux d'enfants, du nouveau city-stade, des parcours aventures des guides, des trois falaises d'escalade réhabilitées, de la via ferrata... ainsi que le projet de faire un Ashiyu, bain de pieds japonais, en clin d'œil à notre ville jumelle de Yamanouchi.



Il ne reste plus qu'à redonner de la vie au club-house !

Si l'entièreté du parc thermal est une propriété communale, le périmètre concédé à l'exploitant des thermes inclut le bâtiment du Club House. S'il y a longtemps celui-ci a connu ses heures de gloire avec le restaurant de la famille Jeanroy, tout le monde s'accorde à dire qu'il a été abandonné et qu'il doit redevenir un établissement d'accueil à la hauteur de ce qu'est devenu le parc thermal. C'est cet objectif que nous fixerons à Cospal.



LE TRAMWAY DU MONT-BLANC, un des fleurons touristiques de notre département



23

Le département de la Haute-Savoie, propriétaire du TMB, a engagé tous les investissements nécessaires pour assurer sa pérennité pour près de 100.000.000 € : réfection des 12kms de voies et de la caténaire, achat de 4 nouvelles motrices et récemment prolongement de la voie d'environ 300 mètres de long au Nid d'Aigle pour faire arriver majestueusement le TMB à coté du refuge du Nid d'Aigle et permettre au plus grand nombre de toucher des yeux le monde glaciaire et la haute montagne. Grâce à notre maire également Conseiller

départemental, c'est le résultat d'une collaboration efficace entre notre commune et le Conseil départemental. Une réalisation respectueuse dans l'un des plus beaux sites naturels de France.

C'est cette méthode de travail efficace que nous vous proposons de poursuivre.



INFOS PRATIQUES

2026

République Française

Dates des élections

15 et 22* mars 2026 (* uniquement s'il y a deux tours)

Ouverture des bureaux de vote

De 8h00 à 18h00

Nombre d'électeurs

Au 01/01/2026 - Le Fayet 1328 électeurs - Saint-Gervais 3423 électeurs - Saint-Nicolas de Veroce 265 électeurs.

Nombre de conseillers municipaux et communautaires

Compte-tenu de la taille de notre commune vous élirez au scrutin proportionnel 29 conseillers municipaux et 5 conseillers communautaires qui sont « fléchés » sur le même bulletin de vote. Depuis 2020 il est possible de présenter 2 candidats de plus que le nombre de sièges à pourvoir (31 et 7).

Qui peut s'inscrire sur les listes électorales ?

Il faut être majeur français et avoir une attache avec la commune (domicile)

Jusqu'à quand ?

4 février 2026 sur internet - 6 février 2026 à la mairie

Qui peut voter par procuration ?

Tous les électeurs pour une raison justifiée (obligations professionnelles, handicap, vacances) peuvent donner procuration, pour un tour ou pour les deux tours.

Qui peut recevoir une procuration ?

Vous pouvez donner procuration à n'importe quel électeur qui pourra se déplacer dans votre bureau de vote le jour du scrutin.

Combien peut-on avoir de procurations ?

Une seule.

Comment donner procuration : se munir du numéro d'électeur NNE et de la date de naissance du mandataire

- Maprocuration.gouv.fr - saisir la demande de procuration - se rendre en gendarmerie - enregistrement de la procuration sur le répertoire électoral unique - courriel de confirmation.
- Avec la nouvelle carte d'identité et une identité numérique certifiée en mairie : maprocuration.gouv.fr - saisie de la procuration - enregistrement de la procuration sur le répertoire électoral unique - Vous recevez un courriel intitulé « Votre procuration a été validée ».

Réunions publiques

10 mars 2026 à 20h30
à SAINT-NICOLAS DE VEROCE,
salle communale,

12 mars 2026 à 20h30
au FAYET,
bureau d'état civil, salle Maurice REVENAZ,

14 mars 2026 à 20h30,
à SAINT-GERVAIS,
salle Montjoie.

IMPORTANT

2 listes = 1 seul tour, n'attendez pas
le 22 mars pour voter !

La répartition des sièges du Conseil municipal se fait proportionnellement au score obtenu par chaque liste. Plus vous nous accorderez de voix, plus notre liste aura d'élus(e)s. Soyez nombreux à nous accorder votre confiance.

CONTINUONS
D'AGIR ENSEMBLE

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES
COMMUNE DE SAINT-GERVAIS

15 & 22
MARS